

L'attachement et le rayonnement : les 2 pivots du projet de territoire du Beauvaisis



Le mot de la Présidente Caroline Cayeux

Le projet d'aménagement et de développement durables du PLUi-HM détermine les grandes orientations d'aménagement du Beauvaisis pour les 10 années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Fruit d'un travail concerté avec les maires (remplissage des cahiers d'intentions en janvier-février 2023 ; double série d'ateliers sectoriels en mars et mai 2023), la phase de formalisation du PADD se concrétise désormais. Cette pièce essentielle doit parler, être appropriée, et faire sens à tous.

Cette appropriation est d'autant plus importante que le PADD fera l'objet de débats dans les conseils municipaux, puis en conseil communautaire.



Le mot du Vice-président Gérard Hédin

Le PADD, ce n'est pas juste des belles paroles. Le PADD repose sur un travail de structuration qui peut nous paraître évident, à nous élus... mais qui ne l'est pas forcément pour les territoires voisins, nos concitoyens, les autres structures institutionnelles.

Le Beauvaisis n'est pas un territoire uniforme, et il y a des réalités géographiques à considérer. La présente lettre d'information n°15 du PLUi-HM expose les axes structurants qui se dessinent pour la période 2025-2035, avec l'attachement et le rayonnement du Beauvaisis comme pierres angulaires.

L'APPROBATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Comme évoqué dans la lettre d'information du PLUi-HM n°12 et conformément au code de l'urbanisme, l'inventaire des zones d'activité économique d'intérêt communautaire doit être arrêté par le conseil communautaire. **Cette approbation s'est concrétisée le 25 mai 2023.**

Pour rappel, l'inventaire réalisé a mis en évidence le très faible taux de vacance des 19 zones d'activité économique d'intérêt communautaire : 0,7 % des unités foncières (en nombre) et 0,4 % (en surface).

LA PRÉSENTATION AUX ÉLUS DE LA VERSION ZÉRO DU PADD INTERCOMMUNAL

Lors de 6 nouvelles réunions sectorielles les 23 et 24 mai 2023, les élus ont pu prendre connaissance de la version zéro du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Les communes d'accueil étaient Bonlier, Saint-Germain la Poterie, Beauvais, Francastel, Therdonne et Aux Marais.



Bonlier, 23 mai 2023



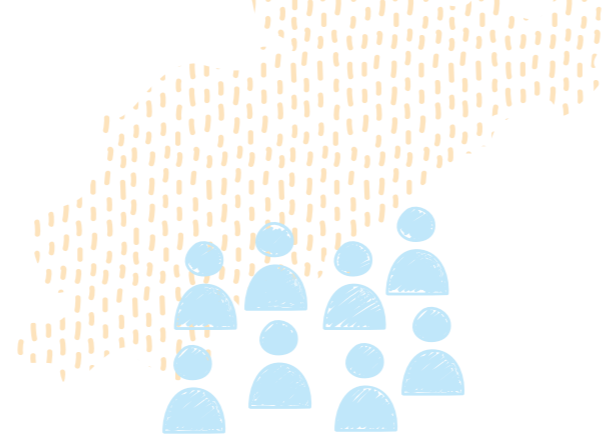
St-Germain la Poterie, 23 mai 2023



Therdonne, 24 mai 2023



Aux Marais, 24 mai 2023



Il est nécessaire de trouver un équilibre entre la densification nécessaire et ce qui fait le bien-vivre des habitants.

Le paysage n'est pas le même partout où l'on se trouve dans l'Agglo du Beauvaisis : cette diversité et cette lecture facile des paysages est à défendre et à préserver.



L'AMBITION DE LA CAB À L'HORIZON 2035

Un territoire qui tire parti de sa position géographique charnière et de son système d'économie productive pour affirmer son projet de développement économique et valoriser les spécificités de son mode de vie.

Pour atteindre cette ambition, une structuration autour de 3 axes :



AXE 1 DU PADD

UN TERRITOIRE AFFIRMÉ ET ACCUEILLANT

→ Pour une agglomération qui valorise son **système d'économie productive** et son **rayonnement**



AXE 2 DU PADD

UN TERRITOIRE QUI ANTICIPE LES TRANSITIONS

→ Pour une agglomération **motrice face aux mutations** démographiques, urbaines, sociétales et environnementales



AXE 3 DU PADD

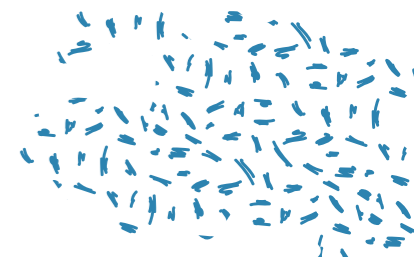
UN TERRITOIRE AU FONCTIONNEMENT BÉNÉFIQUE À TOUS

→ Pour une agglomération organisée comme **un vrai "bassin de vie"**



L'affirmation d'une armature territoriale repose sur la réalité géographique et l'organisation du quotidien : où est-ce que je travaille ? Où est-ce que je vais faire mes courses ? Où est-ce que je vais chez le médecin ? Où est-ce que mes enfants étudient ? Où est-ce que je vais à la piscine ?

La force du Beauvaisis, sa bonne santé et sa garantie de survie dans la compétition entre tous les territoires reposent sur un indicateur concret : son taux d'emplois très élevé.



UN AUTRE REGARD : CELUI DES ACTEURS INSTITUTIONNELS DU MONDE AGRICOLE ET PARA-AGRICOLE

Après avoir été conviés à des premiers ateliers de travail le 16 mai 2022, les acteurs du monde agricole et para-agricole du Beauvaisis ont été de nouveau réunis le 25 mai 2023 à Fouquénies.

Une restitution du diagnostic agricole leur a été faite, ainsi qu'une présentation des premières pistes de travail du PADD.

Ces acteurs ont également participé à des ateliers afin d'échanger sur des sujets-clefs qui trouveront une déclinaison dans les outils réglementaires du futur PLUi-HM (notamment au regard de leur connaissance de l'application des documents d'urbanisme communaux actuels).



Seconde rencontre à Fouquénies, 25 mai 2023



23 ET 24 MAI 2023

Réunions sectorielles (présentation de la première ébauche du PADD)

25 MAI 2023

- Second atelier avec les acteurs du monde agricole
- Conseil communautaire (approbation de l'inventaire des zones d'activité économique)

13 JUIN 2023

Comité de pilotage avec les personnes publiques associées / vices-présidents

19 JUIN 2023

Bureau communautaire

27 JUIN 2023

Comité technique avec les élus des 3 volets U, H, M

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

6 JUILLET 2023

Comité de pilotage avec les personnes publiques associées / vices-présidents

21 SEPTEMBRE 2023

Séminaire des maires (présentation de la version finale du PADD)

OCTOBRE 2023

Réunions publiques (présentation des orientations du PADD)